



# APPEL À CANDIDATURES CONTRAT POST-DOCTORAL EN DROIT



**De juin 2020 à novembre 2021 (12 mois), possibilité de renouvellement pour six mois.  
Prise de poste en télétravail de juin à septembre puis présence requise à Montpellier.**

## MISSIONS

Recherche en droit, sous la coordination de juristes et de linguistes essentiellement, mais également en lien avec tous les chercheurs du projet HUT. Soutien occasionnel à l'équipe sur des questions juridiques.

Il s'agit ici, à travers cette étude sur la détermination du logement, de permettre d'identifier ce que la société, par la transposition de ses priorités dans la loi et dans le discours autour des usages de celui-ci, considère comme devant être protégé. Au-delà de la protection physique des contours du logement (par l'édification de murs), le sujet envisage la protection numérique des logements et par conséquent des identités numériques des occupants mais aussi la protection des conditions de bien-être au sein de celui-ci (environnement, santé).

Les études juridiques en matière de logement portent généralement sur des thèmes aujourd'hui récurrents : le droit au logement (et sa protection), le logement du couple, le logement et l'expulsion, les conditions du logement social, les relations de copropriété, les relations entre locataire et propriétaire, les contrats de construction et de promotion immobilière, les utilisations du logement, les droits du conjoint survivant et de la famille sur le logement. Elles n'envisagent en outre cet objet d'étude que dans sa protection sans s'interroger sur sa consistance. Ce logement est protégé, mais sans que l'on puisse interroger sur le sens que l'on donne à cet objet de recherches. Or le logement dans son élaboration est nécessairement affecté par le droit et les mots qui l'expriment ou le discours de l'occupant sur sa relation à son logement.

Derrière le statut de ce dernier, il s'agit dans l'étude ici proposée d'envisager la fonction qui lui est allouée et ce pour toutes les branches du droit qui y ont trait : à la fois lieu de vie et vitrine sociale, le logement est aussi l'enjeu de concurrences, de perspectives économiques, d'enjeux fiscaux qui dépassent la protection d'un lieu de vie. Ainsi, mais le travail de recherche post-doctoral fera apparaître d'autres interrogations, peut-on poser la question de l'objet de la réglementation environnementale : s'agit-il de protéger le lieu de vie individuel, de protéger la collectivité, ou de faire prévaloir des considérations économiques ?

En outre, l'analyse des discours permettrait de révéler bien plus que les seules questions techniques que soulève la matière. Elle doit révéler une part de notre relation au logement, de la manière dont notre société le conçoit aujourd'hui alors que le logement n'est plus potentiellement le même du fait des nouvelles technologies. La crise du confinement que chacun vit en ce moment même peut apporter également de nouveaux éclairages sur cette question. Il s'agit par conséquent de définir ce que sont les conditions du logement contemporain pour préparer celles du logement de demain, a priori connecté.



# APPEL À CANDIDATURES CONTRAT POST-DOCTORAL EN DROIT



## PROFIL RECHERCHÉ

Docteur en droit d'une Université française ou étrangère, le candidat sélectionné devra démontrer une véritable curiosité pour la pluridisciplinarité. Le travail sera réalisé en équipe au sein des locaux du projet.

La maîtrise de la langue française est impérative, celle d'autres langues serait un atout pour la candidature.

## L'ÉQUIPE

HUT est un projet interdisciplinaire, sous la tutelle de l'Université de Montpellier, du CNRS et de l'Université de Montpellier 3, visant à déterminer les conditions d'existence dans le logement connecté de demain.

Si les innovations technologiques nous promettent un quotidien facilité et optimisé, les questions sur ce qui est réellement utile et acceptable persistent. Comment interagir avec des objets connectés tout en conservant un contrôle sur ses données personnelles et intimes ? Est-il réellement pertinent de s'en remettre aux recommandations de ces objets ? Ces questions – et bien d'autres – sont au centre de l'attention des chercheurs embarqués dans cette aventure scientifique, dont l'ambition est de déterminer en quoi les objets connectés (parfois qualifiés par un oxymore « d'intelligents ») et le traitement des données qu'ils produisent et collectent, peuvent être intrusifs. HUT s'interroge sur la façon de protéger les occupants de ces dérives mais également sur la manière de proposer des équipements qui apportent de véritables services aux occupants.

Pour initier la recherche en ce domaine, le projet a mis en place un dispositif expérimental innovant :

Un appartement-observatoire équipé de nombreux capteurs et objets connectés, dans lequel vivent 2 étudiants, génère des données à partir de leurs usages et comportements et permet d'évaluer le ressenti des occupants face à de tels équipements.

Une plate-forme à la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier est le lieu :

- D'expérimentations complémentaires à l'appartement-observatoire (usages sur de petites périodes, études quantitatives, etc.)
- De préparation de nouveaux dispositifs de paramétrages, de tests, de démonstration des systèmes
- De rencontre de chercheurs de disciplines les plus variées, et d'ingénieurs issus du secteur privé et de partenaires institutionnels : lieu de la pluri à l'interdisciplinarité

13 laboratoires universitaires de recherches sont associés au projet ainsi que des entreprises et des collectivités territoriales. Il est financé par l'Union européenne, la Métropole de Montpellier, la Région Occitanie et le CNRS.

Vous trouverez plus d'informations à l'adresse : [www.hut-occitanie.eu](http://www.hut-occitanie.eu)

## MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Curriculum vitae, diplôme de doctorat, lettre de motivation et travaux à envoyer par courrier électronique à [malo.depince@umontpellier.fr](mailto:malo.depince@umontpellier.fr) avant le 15 mai 2020. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter à cette même adresse.